

## 10 bonnes raisons pour une université de devenir membre de la CEP

1. L'adhésion à la CEP facilite l'identification et les interactions avec **d'autres chercheurs** en probation et notamment les échanges de résultats de recherche, de programmes d'enseignement, ou entre étudiants et facultés.
2. L'adhésion à la CEP facilite la communication avec les responsables, les décideurs politiques et les praticiens et les amène de ce fait à s'impliquer dans vos **recherches ou dans d'autres partenariats** (par ex. application pratique de résultats de recherche).
3. **Les conférences et les réunions** de la CEP sont d'excellentes occasions pour présenter des recherches et échanger connaissances, informations et idées.
4. La CEP, dans la **Section Membres** de son site, réserve un accès au Forum, un espace où les membres peuvent poser directement des questions, débattre des thèmes de probation et partager des connaissances avec des collègues de toute l'Europe.
5. En coopération avec l'université de Birmingham, la CEP publie *EuroVista – Probation and Community Justice* ([www.euro-vista.org](http://www.euro-vista.org)). Les Membres sont invités à **publier** dans ce journal dont l'abonnement est compris dans l'adhésion.
6. La CEP a créé un **Annuaire d'Experts**, une base de données d'experts et de consultants en formation auxquels peuvent faire appel les membres soucieux de moderniser leurs services de probation, et qui peuvent être consultés également pour des aspects de recherche.
7. La CEP apporte des informations et parfois aussi un soutien sur les **opportunités de financement de projet** sur une base autonome ou, par exemple, dans le cadre d'initiatives communes.
8. L'adhésion à la CEP est un moyen pour les universités de déclarer leur intérêt pour et de participer à des questions de probation telles que les mesures et la législation **à l'échelle européenne**.
9. La CEP peut devenir partenaire associé à votre projet et contribuer à la **diffusion** des résultats de projet.
10. La CEP peut accompagner et coopérer à l'**organisation** de vos conférences, en aidant par exemple à contacter des orateurs étrangers et en faisant la publicité.

Contact : [communication@cep-probation.org](mailto:communication@cep-probation.org)

Site : [www.cep-probation.org](http://www.cep-probation.org)

Lettre d'information : [subscribe](#)